

**INITIATIVE DE REMPLACEMENT DU CADAC  
FOIRE AUX QUESTIONS**

cadac

Dernière mise à jour : Novembre 2022

## Foire aux questions

Cette foire aux questions (FAQ) est appelée à évoluer régulièrement à mesure que des questions et des réponses sont ajoutées et que l’initiative avance. Nous vous invitons à la consulter régulièrement.

### Contents

- Foire aux questions ..... 2**
- Principaux changements apportés au CADAC .....3**
- Activités de développement du nouveau CADAC.....4**
- Mesures à prendre par les organismes artistiques pour se préparer au lancement .....5**
- Activités de formation et de soutien offerts aux organismes des arts .....6**
- À propos du CADAC et de l’initiative de remplacement ..... 8**
- Mission et objectifs du CADAC .....8**
- À propos de l’initiative .....9**

## Initiative de remplacement du CADAC – Foire aux questions (FAQ)

### Principaux changements apportés au CADAC

#### **Apportera-t-on des modifications aux codes de lignes budgétaires et au plan comptable (charte des comptes CADAC)?**

Aucun changement majeur n'est prévu dans les différentes sections des formulaires avant le lancement du nouveau système. Nous vous communiquerons de plus amples renseignements avant la séance de formation de septembre.

#### **Apportera-t-on des modifications aux catégories du formulaire statistique?**

Les changements apportés pour améliorer l'expérience utilisateur ainsi que d'autres détails seront communiqués en septembre. Ces changements concernent surtout les définitions des termes associés à certaines lignes, comme les présentations numériques et les événements en ligne/hybrides.

De plus amples renseignements seront fournis en 2023.

#### **J'ai entendu dire qu'il est possible d'importer les données des états financiers dans le CADAC à l'aide d'un logiciel de comptabilité. En avez-vous un à recommander?**

Nous ne pouvons recommander aucun logiciel de comptabilité pour le moment. L'équipe de soutien du CADAC doit explorer des améliorations technologiques afin de faciliter la tâche aux organismes artistiques qui doivent remplir le formulaire financier.

En 2023, nous chercherons à mobiliser des organismes volontaires pour former un groupe consultatif sur les difficultés et les solutions potentielles liées à l'utilisation d'un logiciel de comptabilité commerciale pour transférer des données au CADAC.

#### **Quels sont les changements apportés au système CADAC?**

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les changements qui touchent au nouveau système, nous vous invitons à écouter la séance d'information du 9 novembre.

Vous trouverez un lien vers la présentation sur le site [cadac.ca](https://cadac.ca), sous la section *Besoin d'aide, Mises à jour concernant l'initiative de remplacement du CADAC*.

## Initiative de remplacement du CADAC – Foire aux questions (FAQ)

### Activités de développement du nouveau CADAC

#### Quelles sont les activités planifiées dans le cadre de l'initiative du remplacement du système CADAC?

L'initiative compte cinq phases : développement, essais, version pilote, déploiement et soutien.

**Phase 1 – Développement** : Durant cette phase, l'équipe de l'initiative travaille en collaboration avec les intervenants clés pour documenter les exigences, examiner l'ancien système et identifier ce qui doit être amélioré. Par la suite, la nouvelle interface et le nouveau système seront mis au point.

**Phase 2 – Essais** : Cette phase comprend la formation d'une équipe pour déterminer si le nouveau CADAC et ses composantes répondent aux exigences spécifiées et pour confirmer s'il est prêt à être mis en œuvre. Un petit groupe d'utilisatrices et d'utilisateurs sera mis sur pied pour essayer le nouveau système et examiner toutes ses fonctionnalités. Les commentaires des participants aux essais nous aideront à déterminer ce qui doit être amélioré dans les dernières semaines avant le lancement de la version pilote.

**Phase 3 – Version pilote** : Une version pilote sera lancée avant le déploiement du nouveau système. Cette phase est un moyen de mettre en lumière les problèmes imprévus qui doivent être réglés, de permettre à l'équipe de peaufiner le système et d'y apporter les modifications nécessaires tout en limitant l'impact sur les utilisatrices et les utilisateurs. La version pilote nous aidera à tester le nouveau système en temps réel et à confirmer si nous sommes prêts à déployer le CADAC auprès de l'ensemble des utilisatrices et des utilisateurs. L'équipe de l'initiative comprendra des organismes de soutien aux arts et plusieurs organismes artistiques qui participeront essentiellement à une mise en œuvre à petite échelle.

**Phase 4 – Lancement** : La phase quatre comprend trois activités : le gel de l'ancien système (en mode lecture seulement), la migration des données de l'ancien système CADAC au nouveau et le lancement officiel du nouveau système.

**Phase 5 – Soutien après le lancement** : Durant cette phase, les organismes des arts recevront une série de communications visant à les tenir à jour de l'évolution du nouveau système CADAC. Une équipe sera en place pour former et soutenir les utilisatrices et les utilisateurs du CADAC à mesure qu'ils se connecteront au nouveau système.

#### Avez-vous consulté des organismes de soutien aux arts et des organismes artistiques pour identifier les changements et les besoins nécessaires pour améliorer le système CADAC?

Oui. Dès le début de l'initiative, nous avons créé un groupe de travail sur le CADAC avec une majorité d'organismes de soutien aux arts. Le groupe de travail est responsable de contribuer à l'élaboration des exigences de fonctionnement au nom de tous les membres du CADAC, de discuter des améliorations à apporter aux formulaires financiers et statistiques, et plus encore. Leur participation est essentielle à l'optimisation du nouveau système CADAC.

Nous avons également fait participer des organismes des arts de différentes disciplines et régions du Canada aux activités d'essai menées en octobre et en novembre afin d'obtenir leurs points de vue et leurs recommandations.

#### Quels organismes de soutien aux arts sont membres du CADAC?

Rendez-vous à la section *Membres CADAC* du site [cadac.ca](http://cadac.ca) pour connaître les organismes publics canadiens qui, de concert avec le Conseil des arts du Canada, financent des activités artistiques aux niveaux fédéral, provincial, territorial, municipal et régional.

## Initiative de remplacement du CADAC – Foire aux questions (FAQ)

### Qu'avez-vous fait pour vous assurer que le système CADAC respecte les normes en matière d'accessibilité et d'expérience utilisateur?

Nous avons embauché une personne experte dans le domaine qui a travaillé avec nous pour s'assurer que nous respectons les règles WCAG (Règles pour l'accessibilité des contenus web). Ces lignes directrices sont suivies par les créateurs de sites web pour s'assurer que toutes les personnes ayant des besoins en termes d'accessibilité y aient accès.

Pour respecter les règles WCAG, nous nous sommes assurés que :

- Les images sont associées à des descriptions.
- Le contenu peut être agrandi pour faciliter la lecture.
- Il n'y a aucune limite de temps pour la saisie dans les formulaires.
- Il est possible de naviguer sans souris, avec la touche de tabulation.
- La hiérarchisation du système est adaptée aux lecteurs d'écran.

### Mesures à prendre par les organismes artistiques pour se préparer au lancement

#### Quand le lancement du nouveau système CADAC aura-t-il lieu?

Le lancement officiel est prévu pour le 8 décembre 2022.

Les utilisatrices ou utilisateurs dont le statut est actif recevront le 8 décembre un courriel les invitant à accéder au nouveau système CADAC et à mettre à jour les données de leur organisme et de leurs utilisatrices et utilisateurs. Pour que son statut soit actif, une utilisatrice ou un utilisateur doit avoir ouvert une session dans le système CADAC en 2022.

Bien que vous n'ayez peut-être pas besoin de mettre à jour vos données financières et statistiques dès le 8 décembre, vous devrez accepter l'invitation et ouvrir une session dans le CADAC afin que votre statut d'utilisatrice ou d'utilisateur puisse être mis à jour dans le nouveau système.

#### Vous avez mentionné qu'il y aurait une période de gel du 3 au 7 décembre. Quand aura-t-elle lieu et perdrons-nous l'accès au système CADAC pendant cette période?

Il y aura une période de gel du 3 au 7 décembre pendant laquelle la migration de vos données de l'ancien système vers le nouveau aura lieu. Durant cette période, l'accès au système CADAC sera limité au mode visionnement. Autrement dit, vous pourrez toujours ouvrir une session et consulter vos données, mais vous ne pourrez pas les modifier pendant cette période. D'ici là, vous pouvez continuer d'utiliser le système actuel comme vous le feriez normalement.

Après le lancement, vous pourrez toujours accéder à l'ancien système CADAC. Toutefois, nous vous recommandons d'utiliser le nouveau système, à moins d'imprévus.

## Initiative de remplacement du CADAC – Foire aux questions (FAQ)

### Les organismes artistiques doivent-ils faire quelque chose avant la période de gel?

Deux actions doivent être effectuées :

1. **Nettoyez votre liste d'utilisatrices et d'utilisateurs avant le 2 décembre à minuit HNE** : Il incombe aux organismes des arts de s'assurer que seules les personnes qui en ont absolument besoin de consulter les données financières et statistiques qui se trouvent dans le CADAC actuel y aient accès. Il est important que vous mettiez à jour votre liste d'utilisatrices et d'utilisateurs dès que possible et que vous régliez à inactif le statut des utilisatrices et des utilisateurs à qui vous ne voulez pas donner un accès.
2. **Mettez à jour les formulaires financiers et statistiques** : Toute modification aux formulaires financiers et statistiques de votre organisme doit être effectuée avant le 2 décembre à minuit HNE pour répondre aux exigences de votre agence de financement. Nous vous recommandons de communiquer avec votre agente ou agent de programme ou avec l'agente ou l'agent de soutien responsable de votre subvention pour obtenir plus de renseignements.

### Les données existantes du CADAC actuel seront-elles automatiquement transférées vers le nouveau système CADAC?

Les données historiques qui se trouvent dans le système CADAC actuel (depuis 2013) seront automatiquement migrées vers le nouveau système. Cela se produira pendant la période de gel, entre le 3 et le 7 décembre. Les organismes artistiques n'ont pas à prendre de mesures spéciales à cet égard.

Le 30 novembre, les organismes artistiques recevront également une communication leur expliquant comment extraire et sauvegarder les renseignements qu'ils ont téléversés dans l'ancien système CADAC.

### Comment tiendrez-vous les organismes artistiques et les organismes de soutien aux arts informés durant l'initiative?

Les organismes de soutien aux arts, qui sont membres du CADAC, collaborent activement à cette initiative, fournissent leurs commentaires et proposent des moyens d'améliorer le système et de mieux soutenir les organismes des arts et de communiquer avec eux. Nous avons formé un groupe de travail sur le CADAC qui se rencontre une fois par mois depuis 2021 pour collaborer à des ateliers et échanger sur les nouvelles concernant l'initiative.

Le 14 juillet et les 8 et 9 novembre 2022, des mises à jour ont été fournies aux organismes nationaux de services aux arts, aux organismes de services aux arts et aux organismes des arts qui utilisent le CADAC, sous forme de communications par courriel et de séances d'information.

Pour les organismes qui n'ont pas pu assister aux séances d'information ou qui souhaitent les écouter, les enregistrements sont disponibles sur la nouvelle page de soutien du CADAC sur le site [cadac.ca](http://cadac.ca), sous la section *Besoin d'aide, Mises à jour concernant l'initiative de remplacement du CADAC*.

### Activités de formation et de soutien offerts aux organismes des arts

#### Avez-vous planifié des formations sur le nouveau système CADAC?

Oui. Des séances de formation en direct seront offertes aux utilisatrices ou utilisateurs. Le 30 novembre, les utilisatrices ou utilisateurs dont le statut est actif recevront une communication les invitant à s'inscrire aux séances de formation qui auront lieu entre le 9 décembre et le 31 mars.

## Initiative de remplacement du CADAC – Foire aux questions (FAQ)

### Y aura-t-il des vidéos de formation sur le nouveau système?

Des vidéos de formation sur le CADAC seront partagées avec les utilisatrices ou utilisateurs du CADAC sur la chaîne YouTube Soutien CADAC. Une liste de vidéos de formation est également accessible sur le site [cadac.ca](https://cadac.ca), sous [Formation pour les organismes](#).

### Allez-vous partager des guides d'utilisation?

Des documents de soutien seront fournis à compter du 8 décembre sur le site [cadac.ca](https://cadac.ca), sous [Formation pour organismes](#).

### Que ferez-vous pour soutenir les utilisatrices et utilisateurs du CADAC durant cette transition?

La [page de soutien du CADAC](#) a été créée pour centraliser l'ensemble des ressources et des services fournis par le CADAC. Si vous devez joindre l'équipe de soutien du CADAC pour des demandes d'information générale, des questions techniques, du soutien ou une rétroaction, cliquez simplement sur le bouton « Contactez-nous » et remplissez le formulaire en indiquant ce que nous pouvons faire pour vous aider. Un membre de l'équipe vous répondra dans les deux ou trois jours ouvrables qui suivent.

Nous vous invitons également à communiquer avec votre organisme de soutien aux arts si vous avez besoin d'aide concernant l'information financière ou statistique que vous devez fournir pour une demande de subvention.

## À propos du CADAC et de l'initiative de remplacement

### Mission et objectifs du CADAC

#### Quelle est la mission du CADAC?

La mission du CADAC (Canadian Arts Data / Données sur les arts au Canada) est de recueillir et de rendre accessibles des données financières et statistiques cohérentes et crédibles au sujet des organismes artistiques canadiens financés par des fonds publics. Le rôle du CADAC est de mieux outiller les organismes de soutien et les organismes artistiques dans leur travail.

#### Pourquoi le CADAC est-il si important pour la communauté artistique?

Effort collectif des organismes de soutien aux arts de partout au pays, le CADAC offre un processus simplifié et des formulaires normalisés aux organismes artistiques qui demandent des subventions de fonctionnement. Les organismes artistiques qui font des demandes à plusieurs organismes de soutien aux arts présentent leurs données financières et statistiques en un format unique, sur une seule plateforme. Ils ont accès à leurs données antérieures, aux rapports sur leur propre organisme et à des comparaisons avec tous les organismes similaires inclus dans la base de données.

Les organismes de soutien aux arts ont un accès immédiat à des données actuelles et cohérentes pour tous les organismes artistiques qu'ils financent. Des données agrégées sur l'ensemble du CADAC sont aussi accessibles, ce qui permet une analyse fiable et cohérente du secteur artistique canadien. Individuellement et collectivement, les bailleurs de fonds peuvent produire des rapports sur la santé du secteur et les retombées des arts dans leur communauté.

#### Quels sont les objectifs justifiant le CADAC?

Le CADAC aide les organismes de soutien et les organismes artistiques à réaliser des gains et à exploiter de nouvelles possibilités :

- en fournissant des modèles communs de formulaires financiers et statistiques;
- en contribuant à une meilleure responsabilisation et à une plus grande transparence des organismes de soutien et des organismes candidats par la vérification et la validation des données financières;
- en compilant des données fiables à des fins d'évaluation, de recherche, de mesure des résultats et d'élaboration de politiques et de programmes;
- en fournissant des données qui démontrent la valeur et la portée du financement public des arts.

#### Quand le CADAC a-t-il été créé et quels sont certains de ses moments marquants?

Le CADAC a vu le jour il y a 14 ans. En dépit de ses débuts modestes, il a évolué lentement jusqu'à devenir le service indispensable qu'il est aujourd'hui. Voici une chronologie de son évolution :

- En 2008, le CADAC a lancé son premier système.
- Depuis 2012, le système CADAC a fait l'objet de plusieurs améliorations visant à mieux répondre aux besoins de ses utilisatrices et utilisateurs.
- L'année 2018 a marqué ses 10 ans d'existence. Le CADAC a demandé à des consultants de réaliser un examen technique et fonctionnel de son système dans le but de déterminer les prochaines étapes du cycle de vie du produit. KPMG est une firme mondialement reconnue fournissant des services d'audit, de fiscalité et de consultation. L'entreprise a formulé ses recommandations et nous nous sommes mis au travail pour développer la prochaine génération du CADAC.
- En 2021, un contrat-cadre de services entre le Conseil des arts du Canada et les membres du CADAC a été signé. Il établissait les nouvelles bases du CADAC.
- En 2022, nous nous préparons à déployer la nouvelle plateforme du CADAC. Plus d'information sera présentée dans la section « À propos de l'initiative ».



## Initiative de remplacement du CADAC – Foire aux questions (FAQ)

### Mentionnons certains faits importants au sujet du CADAC?

Saviez-vous que :

- Le CADAC est la seule source de données détaillées sur les organismes artistiques canadiens qui reçoivent des subventions de fonctionnement (financement de base).
- Le CADAC est l'une des sources de données les plus fiables ayant aidé les organismes publics de soutien aux arts à élaborer et à mettre en œuvre des initiatives de financement pour prêter main-forte au secteur des arts durant la pandémie.
- Le CADAC compte plus de 1 800 organismes artistiques inscrits et actifs de partout au pays et pas moins de 2 400 utilisatrices et utilisateurs.
- Au cours des 14 dernières années, le système CADAC a été utilisé dans le cadre de plus de 60 programmes, et 6 000 formulaires financiers ont été conciliés.
- Le CADAC a créé des possibilités pour la recherche puisque plus de 10 000 formulaires financiers et 7 200 formulaires statistiques se trouvent actuellement dans le système, y compris des données historiques et projetées.

### À propos de l'initiative

#### Pourquoi l'initiative du nouveau système CADAC a-t-elle été mise en place?

Le Conseil des arts du Canada a reconnu qu'il y avait une occasion pour investir dans la modernisation de son portefeuille technologique, ce qui comprend le nouveau système CADAC.

Les objectifs de l'initiative sont les suivants :

- Remplacer le système existant par une solution infonuagique et transformer les capacités du CADAC grâce à un outil de veille stratégique pour les organismes de soutien aux arts, les organismes artistiques et les chercheurs.
- Mettre l'ancien système hors service une fois que le nouveau système est déployé et technologiquement stable.

#### À quels changements favorables pouvons-nous nous attendre du nouveau système CADAC?

La technologie a grandement évolué au cours des dernières années. Elle offre maintenant de meilleures capacités numériques et une expérience utilisateur de plus grande qualité, ce qui permet l'amélioration continue de l'interface et des fonctionnalités du CADAC.

Le nouveau CADAC vise à :

- Bonifier l'expérience utilisateur grâce à une interface plus claire et à de nouvelles fonctionnalités.
- Améliorer l'efficacité opérationnelle de l'équipe du CADAC afin qu'elle puisse mieux servir les organismes artistiques et les organismes de soutien aux arts.
- Fournir une accessibilité web et une performance améliorée.
- Accroître les capacités en matière de rapports et d'analyses, fournir une expérience et un visuel plus intéressants en lien avec les données disponibles dans le système, et permettre à tous les intervenants d'obtenir de l'information à valeur ajoutée, comme des données agrégées et comparatives ainsi que des analyses.
- Automatiser et optimiser les flux des travaux pour réduire l'apport manuel, ce qui permettra de gagner du temps et de réduire les risques d'erreurs.
- Offrir une flexibilité pour le développement futur de formulaires en ligne aux utilisatrices et utilisateurs existants et nouveaux du système CADAC.

## Initiative de remplacement du CADAC – Foire aux questions (FAQ)

### Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur les changements que vous prévoyez mettre en œuvre?

Plusieurs changements auront un impact sur nos utilisatrices et utilisateurs. En voici quelques-uns :

- L'aspect et la convivialité du nouveau système CADAC seront bonifiés, ce qui facilitera la navigation pour les utilisatrices et les utilisateurs.
- Un nouveau processus d'inscription amélioré sera mis en œuvre.
- Les capacités de recherche seront optimisées, ce qui permettra aux utilisatrices et aux utilisateurs de trouver la bonne information avec plus de flexibilité.
- Les formulaires seront améliorés pour mieux refléter les besoins actuels et pour simplifier la saisie de données à l'avenir.
- Le système comprendra un visuel plus attrayant et de nouvelles capacités en matière de rapports.
- La saisie de données et l'exportation de rapports seront simplifiées.
- Autres.

### Quel est le rôle des championnes et des champions du CADAC et comment seront-ils sélectionnés?

Nous avons demandé aux organismes de soutien de solliciter des championnes et des champions dans le cadre d'un processus de sélection transparent et équitable. Les championnes et champions découvriront le nouveau système CADAC à l'avance, participeront aux activités d'essai, passeront en revue le matériel de formation et les guides, et participeront à des séances de rétroaction. Nous fournirons plus d'information à ce sujet durant la séance d'information de septembre.